



LOCATION LONGUE DURÉE

(d'octobre à mai uniquement)

Formule de location/mois Chalets 6 places	
1 ^{er} mois	510 €
2 ^{ème} mois	405 €
3 ^{ème} mois	250 €
4 ^{ème} mois	390 €
Les mois suivants	390 €

La location longue durée n'est applicable qu'après l'accord de la Commission Municipale.

Une caution de 400 € à encaisser est exigée (elle sera remboursée, uniquement, si le chalet est rendu en parfait état de propreté et si aucune dégradation n'est constatée lors de l'état des lieux de départ).

Les charges d'électricité doivent être réglées 1 fois/mois (0.16€/kw).

Chèques vacances acceptés